

CHAPITRE II

LA FOI DANS L'OUVRIER OUVRE LA VOIE AU SYNDICALISME

Léon Harmel : un démocrate chrétien.

Léon Harmel considère que les ouvriers sont ses frères. Bien plus, des chargés de mission par Dieu. Ce point de vue, il l'exprime fréquemment à l'époque de la *Démocratie chrétienne*. La déception que lui ont causée les patrons et, plus généralement, la bourgeoisie, l'incline alors à placer toute sa confiance dans le peuple. Le discours qu'il prononce à Lyon en novembre 1896 est particulièrement révélateur. En voici quelques passages :

«... la pensée maîtresse qui nous a dirigés..., c'est un acte de foi en l'âme populaire...

«N'avez-vous pas été frappés, en lisant l'Ancien et le Nouveau Testament, de la part qui est faite aux petits, aux humbles, aux dédaignés ? Le plan de Dieu s'en dégage nettement en faveur de ceux que le monde méprise. On pourrait résumer l'histoire divine par ces mots : Gesta Dei per humiles.

«Depuis la Renaissance et le protestantisme, on n'a plus compris le plan divin. On ne croit plus qu'aux classes lettrées et aux classes riches chez qui égoïsme et jouissance étouffent les sentiments généreux.

«Aussi est-ce surtout dans les masses populaires qu'il faut aller chercher les réserves de salut social parce que l'austérité forcée de la vie, le travail et les souffrances sont les ressorts qui maintiennent l'humanité près de Dieu»¹.

Les sources de cette idéologie démocrate-chrétienne remontent fort avant dans le temps. La seconde phrase du passage du *Manuel* cité en exergue de ce travail suggère l'existence d'une légitimité populaire, voulue par Dieu, s'exprimant par le suffrage universel, et conférant aux ouvriers un rôle de choix. Elle se juxtapose, dans l'esprit de Léon Harmel, à celle du comte de Chambord, mais de façon peu consciente. Comme il arrive souvent, sa pensée recèle des confusions et des contradictions : la générosité l'emporte en lui sur la logique. L'important est qu'il prenne conscience de l'existence d'une alliance privilégiée entre Dieu et le Peuple, idée typiquement démocrate-chrétienne².

La campagne électorale de 1889 à Reims.

Cette idée, la campagne électorale de 1889, à Reims, lui fournit l'occasion de la manifester publiquement.

Son attitude, en la circonstance, ne laisse pas de surprendre. Elle permet de mieux comprendre le personnage, son évolution, et les possibilités d'action sur la ville de Reims.

Elu président du comité catholique de la ville, Léon Harmel refuse de se présenter à la députation en raison de l'échec prévisible et aussi parce qu'il estime avoir «une mission à accomplir qui (1') appelle sur tous les points de France et (lui) interdit toute action permanente.» Il mène campagne d'une façon originale, en faveur non d'un homme mais d'un programme. Celui-ci est essentiellement social et religieux, «uniquement pour notre Maître et Roi Jésus-Christ»³. Refusant sa confiance aux deux candidats, le boulangiste et le radical, Léon Harmel demande à l'assistance de ne pas prononcer leurs noms. On assiste alors

«À ce curieux spectacle : des foules ouvrières convoquées sans préparation, amenées à reconnaître que Jésus-Christ seul (peut) ramener sur la terre de paix, la justice et l'amour, en acclamant le nom du Sauveur»⁴.

Succès étonnant. Léon Harmel fils écrit :

¹ *Rapport au congrès national de la Démocratie chrétienne à Lyon.*, 27 novembre 1896, p. 1 et 2

² Léon Harmel a-t-il subi, directement ou par l'intermédiaire de son père, l'influence de la première *Démocratie chrétienne* ? Sur ce point, comme sur celui, plus particulier, de l'influence des mutuelles rémoises sur le Val des Bois, je ne puis rien affirmer, faute de document. L'influence de Buchez sur les Harmel n'est pas inconcevable. Celle d'Armed de Melun est plus vraisemblable. La recherche reste à entreprendre

³ *Echos*, 1ère année, p. 222 (1906)

⁴ *Ibid*

«Ce que j'admire le plus, c'est cette admiration franche et fière des droits de Jésus-Christ, notre Roi. Les idées sont vraiment mieux accueillies que l'on pourrait croire»¹.

Pour particulière qu'elle soit, la «campagne électorale» de Reims s'inscrit dans un contexte général et repose sur des appuis solides. Les catholiques souffrent d'être tenus à l'écart des milieux influents. Ils refusent d'admettre que l'Eglise ne puisse plus agir sur la société. Hantés par le centenaire de 1789, certains, dont tous les dirigeants de *l'Œuvre*, cherchent à montrer à l'opinion publique l'échec de la Révolution : La Tour du Pin élabore un programme de travail qui comprend la rédaction de cahiers de vœux, l'expression de ces vœux dans des assemblées provinciales et, enfin, la réunion à Paris d'Etats Généraux².

Certains, tout en approuvant cette initiative, l'estiment insuffisante. Albert de Mun se fait élire député. Une fois élu, il constitue avec Jacques Piou un petit groupe de la «droite constitutionnelle» afin de soutenir le gouvernement modéré. Ce sont les prémices du Ralliement. Dans le rapprochement avec les républicains de gouvernement, inquiets devant les conceptions des socialistes et radicaux extrémistes, de Mun voit l'occasion d'une politique sociale ce qui, pour lui, importe plus encore que la nature du régime.

Léon Harmel n'est pas étranger, lui non plus, à l'effort contre-révolutionnaire de La Tour du Pin. Il préside la commission d'études qui prépare la réunion des Etats Généraux de la Contre-révolution. Mais cela ne lui suffit pas. Il veut du social, et tout de suite. Le 12 juin, il écrit celui qui est à la fois son ami de toujours et son adversaire en de nombreuses occasions :

«Tout ce qui n'est pas *populaire* ne me paraît pas mériter nos efforts : c'est ma passion particulière.» Les assemblées du centenaire de 1789 lui ont permis de constater le changement d'idées qui s'est opéré depuis vingt ans et, à ce point de vue, c'est intéressant... Mais le peuple ? Il n'a rien su, il n'a pas été atteint. Or pour moi, c'est *lui* qui est à la fois *l'enjeu* et *l'atout...*»³.

Cette lettre constitue le premier indice très net du «virage» de Léon Harmel, qui se préparait depuis longtemps. La solution des questions sociales et, d'abord, du problème ouvrier, constitue pour lui une tâche infiniment plus urgente que le retour à la monarchie. Le social prime le politique. En 1879, il affirmait déjà : «Dieu est le but, le Roi est le moyen.» En 1889, il proclame « le sentiment de l'immense supériorité du règne social de Jésus-Christ sur le règne du Roi. » C'est lui qu'il convient d'assurer par priorité en donnant tout d'abord aux plus déshérités, les ouvriers, les moyens de leur salut spirituel et d'une vie matérielle décente. Harmel pense que

« la forme politique étant plutôt une conséquence qu'une cause, si on replace la France au point de vue religieux dans la voie traditionnelle et historique, elle rentrera d'elle-même dans la voie historique politique. »

Mais il repousse le reproche d'indifférentisme politique que lui adresse La Tour du Pin⁴. Il estime, pour sa part, que sa campagne est dans la ligne de *l'Œuvre*. Il doit être le seul parce que, visiblement, la revue *L'Association catholique* paraît tout ignorer de son action⁵.

L'idée fermement ancrée en lui que le religieux et le social priment le politique facilite bien sûr son ralliement. Quand le Pape réclame celui-ci en 1892, cela ne lui pose aucun problème. Dans sa correspondance, entre 1889 et 1892, il n'évoque même pas la question : il était déjà républicain sans le savoir. Dès lors qu'il n'existe plus qu'une seule légitimité, celle du peuple, il devient sans réticence ce qu'il était déjà en fait : un démocrate chrétien.

Cette évolution explique le caractère particulier du discours programme qu'il prononce le 30 août devant le comité catholique de Reims⁶. Le but poursuivi n'est pas simplement d'ordre immédiat et électoral. Un effort soutenu est indispensable. Il s'agit de

«conquérir sur les destinées de notre pays l'influence légitime qui doit appartenir aux hommes de foi... Le comité aura une action permanente et une action accidentelle : permanente pour saisir toutes les occasions

¹ lettre du 12 septembre 1889

² Voir ROLLET, *op. cit.*, p. 130-134

³ Lettre à La Tour du Pin, du 12 juin 1889, citée par GUITTON, *op. cit.*, t. II p. 3

⁴ Lettre à G. Ardant, 17 septembre 1889

⁵ En mai, il est vrai, il a été décidé que la revue serait indépendante de *l'Œuvre*. Reste qu'aucune allusion n'y est faite sur le moment à la «campagne électorale» de Harmel, alors qu'un développement substantiel est consacré aux élections de 1889

⁶ La *Corporation*. samedi 14 septembre 1889

d'exercer une influence au point de vue législatif par les pétitions, au point de vue social par la diffusion de la bonne presse, par les institutions favorables aux intérêts moraux et matériels des ouvriers ; accidentelle au moment des élections...»

Il convient de réclamer trois biens : la liberté de l'Eglise, celle de la famille, la protection des intérêts populaires. Il ne faut s'inféoder à aucune tendance politique, car il n'existe en réalité que «deux partis : pour ou contre la religion.» Aussi Léon Harmel est-il prêt, à cette date, soutenir tout candidat qui accepterait comme programme minimum

«de lutter contre les lois scélérates qui visent le sacerdoce et l'éducation de la jeunesse..., de cesser les lois de persécution et de s'occuper des intérêts du travail»¹.

Sinon, il faudrait chercher un candidat catholique, même sans aucune chance

«car, parfois nous ne pouvons éviter la défaite, mais nous ne pouvons toujours accepter le déshonneur. »

Ce programme n'a rien de conservateur. Rien d'étonnant que, à la différence du comité composé par des hommes de «classe aisée», «des sections», prévues à raison d'une par quartier, soient «surtout ouvrières»². De cette campagne, Léon Harmel retire une confiance accrue dans le peuple, une méfiance accrue, elle aussi, envers les «honnêtes gens». Lorsqu'il se sent obligé, parce qu'il ne présente aucun candidat, d'accepter la présidence «provisoire» du comité, il déclare :

«Tous nos braves conservateurs ne pensent qu'à jouir de leur aisance sans considérer que leur désintéressement des intérêts de Dieu dans le pays nous amènera à des catastrophes. »

Et le 24 septembre, il écrit à l'abbé Compant :

«Jésus-Christ a été acclamé comme dans chacune de nos réunions la grande stupéfaction des honnêtes gens — pour qui Jésus-Christ est un gêneur. Il est évident qu'il est encore de trop sur la terre, comme à Bethléem.»

Un plan concerté : l'appui de la hiérarchie et du journal La Croix.

L'orientation résolument populaire de l'action de Léon Harmel n'est ni fortuite, ni passagère. Elle fait partie d'un plan concerté avec l'Archevêché, qui lui-même participe à l'offensive générale pour rendre aux catholiques leur droit de cité et leur place dans la société. Le journal *La Croix* est le principal instrument de cette campagne. Il a acquis, l'année précédente, de nouvelles machines permettant un tirage rapide, donc massif. D'après sa rédaction, l'objectif est de créer

«un grand courant d'opinion qui, s'emparant des masses populaires, des classes élevées, des riches, aille frapper à la porte des détenteurs du pouvoir et parvienne., à forcer la main à tout le monde»³.

La Croix, dans chacun de ses suppléments régionaux, (celui de Reims est le premier en date, créé en février 1888, sans doute sur l'initiative de Léon Harmel lui-même) suit la ligne générale du diocèse correspondant : à Reims, elle est favorable à l'action populaire.

La réunion de trois cents patrons d'œuvres, clercs et laïcs (patrons proprement dits, mais aussi avocats, médecins, membres divers de la bourgeoisie libérale capables de «patronner» des œuvres), du 5 au 7 août à Charleville, est due à une initiative de Mgr Langénieux : il s'agit de lancer contre la déchristianisation du peuple un assaut victorieux, en utilisant des méthodes neuves puisque les œuvres traditionnelles ont échoué. La campagne électorale est considérée comme un tremplin, un atout décisif, en vue d'une action essentiellement chrétienne et sociale. Léon Harmel reçoit alors une lettre caractéristique, d'un auteur resté malheureusement inconnu :

«Il faut agir rapidement à cause des élections dans quinze jours. Nous avons tout intérêt à nous servir de cette occasion unique pour organiser les catholiques de Reims. Cette organisation sera beaucoup plus difficile après les élections car tout le monde retombera dans l'égoïsme et l'indolence traditionnelle»⁴.

L'attitude si particulière de Harmel s'explique donc en partie par son accord, fondamental, avec le haut clergé du diocèse : «prêcher» Jésus-Christ dans les réunions électorales de Reims constitue le choc

¹ Sur le détail du programme, voir GUITTON, *op. cit.*, t. II, p. 5

² Lettre au Père Jules, 9 septembre 1889

³ *La Croix*, 18 décembre 1889 (référence de FIFIS, *op. cit.*)

⁴ Tout ce développement s'inspire étroitement de FIFIS, *op. cit.*

psychologique initial qui permet une vaste entreprise d'encadrement et d'éducation des masses. Le succès de cette entreprise me semble da, en dehors des mérites personnels de son auteur, à l'ancienneté et à la continuité de la présence de l'Eglise dans le milieu ouvrier rémois.

L'archevêché de Reims constitue, en effet, un cas particulier : au XIXe siècle, le siège archiépiscopal est occupé par des prélats qui, chacun à sa manière, manifestent de l'intérêt pour les ouvriers : Mgr Gousset, de 1840 à 1866, Mgr Landriot, de 1867 à 1874, Mgr Langénieux enfin de 1874 à 1905.

Ce dernier occupe une place à part dans la hiérarchie française. Dans ses souvenirs sur *Cinquante années de syndicalisme chrétien*. Zirnheld estime que quatre prélats seulement au XIXe siècle se sont sérieusement occupés des questions sociales : Mgrs Ketteler, Manning, Mermillod et, pour la France, Mgr Langénieux¹. La froideur quelque peu hautaine de ce dernier ne doit pas masquer quelques faits importants. Curé de la paroisse populaire de Saint Ambroise il devient, quelques années, plus tard, vicaire général de Paris ; il rencontre les frères de Mun en 1871 et il prodigue des encouragements à l'*Œuvre* naissante. Léon Harmel possède en lui un ami et un allié inconditionnel dont il peut dire en 1904 :

«Mon bien-aimé père, qui m'a soutenu et encouragé dans toutes mes entreprises sociales»².

Les vicaires généraux appartiennent à la même tendance : l'abbé Compant avec qui Léon Harmel est en relations constantes; Mgr Péchenard, à qui l'on doit le *Pouillé* du diocèse, premier essai modeste de sociologie religieuse, entrepris à des fins d'efficacité pastorale.

Grâce en grande partie à la continuité de l'attitude pro-ouvrière de ses archevêques, Reims, qui est une ville de tradition révolutionnaire, possède également une tradition de la présence de l'Eglise en milieu populaire.

Le quartier ouvrier du faubourg de Laon, alors qu'il commence peine à se construire anarchiquement, possède son église, Saint Thomas, dès 1847. Dans les vieux quartiers, traditionnellement peuplés de tisserands en chambre que remplacent peu à peu les ouvriers d'usine, Saint Remi constitue le centre d'une vie chrétienne active, dont le peuple n'est pas absent. Mgr Landriot a eu le mérite de placer en 1870 à la tête de cette importante paroisse un prêtre ouvert aux questions sociales, l'abbé Baye, futur directeur de l'*Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine*. Celui-ci est aidé par l'abbé Manteau, «créateur» du premier cercle chrétien d'études sociales. Une pléiade de jeunes prêtres agissent dans le même sens, à Notre-Dame (l'abbé Lecomte) et à Sainte Geneviève notamment³.

Deux autres prêtres jouent un rôle actif dans l'effort relancé avec vigueur en 1889 : l'abbé Beller, le bouillant rédacteur, volontiers antisémite, de *La Croix de Reims*, puis de *L'avenir* qui lui fait suite, sous le pseudonyme du Docteur Flavio; l'abbé Delozanne, qui a aidé de toutes ses forces l'action politique et sociale de Harmel de 1889 à 1896 (il devient directeur de *La Croix de Reims* fin 1892 et curé de Saint Thomas en 1903. C'est un prêtre typiquement démocrate-chrétien).

Léon Harmel profite, en outre, de l'appui d'un certain nombre de «patrons d'œuvres», moins les patrons proprement dits que des hommes issus de professions libérales ou commerciales : l'ancien notaire Alexandre Mareschal, l'ancien avocat de Charleville, Jubert, ou le négociant Prudhommeaux. Ce dernier est d'ailleurs aidé par sa famille qui « met tout son dévouement au service des œuvres sociales de Reims » et assume l'organisation matérielle de la «campagne»⁴. En effet, depuis 1880 au moins, cette famille est toute dévouée à la cause que défend Harmel. Elle s'intéresse à l'œuvre de *Notre-Dame de l'Usine*.

L'objectif principal : lever une armée d'ouvriers catholiques.

Sur Reims, cette dernière a la chance d'intéresser médiocrement les industriels. Aussi prend-elle une orientation plus ouvrière et plus cléricale qu'ailleurs. En 1889, elle est assez structurée pour servir de tremplin l'entreprise nouvelle. Celle-ci s'appuie sur des sections de quartier, qui ne sont autres que les sections

¹ ZIRNHELD, *ouvrage cité*, p. XXII - note (5)

² Note confidentielle de 1904 à propos des livres de Mgr Turinaz sur *Les périls de la foi*.

³ Cf. FIFIS, *op. cit.*, notamment p. 6 sq

⁴ Même référence

paroissiales de la *Confrérie* et sur un comité électoral qui ressemble comme un frère à son comité de direction («...pour le temps et la période électorale nous disons 'quartier' et non 'paroisse', comité catholique au lieu de Notre-Dame de l'Usine»). A la base, l'encadrement des adhérents est assuré par des «décurions» qui correspondent aux «dizainiers» de l'association pieuse.

Il s'agit, en fin de compte, essentiellement, de lever une armée d'ouvriers catholiques, avec l'appui de Mgr Langénieux et du Pape lui-même. Le premier, qui a donné cette année-là une solennité particulière à la fête de *Notre-Dame de l'Usine* et pris position ouvertement par un mandement au début de septembre, déclare le 17 décembre devant huit cents ouvriers et patrons d'œuvres réunis dans la salle des Rois : «Nous sommes les hommes de l'avenir». Le pèlerinage d'octobre à Rome qui, pour la première fois, a amené avec lui un bon nombre d'ouvriers, a valu à Harmel l'approbation totale du Pape, qui lui a déclaré en audience privée :

«Aujourd'hui ce sont les ouvriers qui sont le plus grand nombre, qui ont la puissance du vote et c'est par eux qu'on peut faire triompher la bonne cause»¹.

L'organisation.

La fin de l'année 1889 ressemble à une veillée d'armes. En octobre, Léon Harmel confie à son directeur, le Père Jules, que l'organisation de la ville est prévue pour l'hiver. Le 28 novembre, il écrit à l'abbé Compant :

«Je vais chaque jour à Reims et espère démarrer. M. le curé de Saint Remi et tous ces MM. ont une soumission admirable qui me rend le travail facile.»

Le 9 décembre, il attend le Père Bailly («Le Moine») accompagné de l'abbé Delozanne : il s'agit évidemment d'utiliser à fond l'aide du journal *La Croix*, en développant sa rubrique ouvrière. C'est le début d'un effort de grande diffusion, qui permettra à l'édition de Reims d'atteindre quatre mille exemplaires en 1890, au moment de son plus fort tirage².

Les moyens d'action sont définis avec beaucoup de méthode. Léon Harmel est un organisateur-né.

Les moyens d'action.

1 - les conférences populaires.

D'abord les conférences populaires. Elles apparaissent, à partir de janvier 1890, comme le prolongement naturel des réunions électorales. Selon les *Echos*, elles groupent en moyenne, chaque semaine, quatre cinq cents auditeurs, à proximité de la cathédrale, 27 rue des Fusiliers, ou encore à la Salle des Rois, pour une participation modique de 0,25 franc pour six mois. Elles remportent un franc succès pendant deux ans, puis prennent fin en 1893, après une vie de près de quatre années. Au total, deux mille personnes auraient été touchées, des ouvriers essentiellement³.

Sauf à l'extrême fin, moment où l'abbé Delozanne assure leur organisation, c'est le vice-président Jubert qui accomplit le travail effectif. Le 8 janvier 1890, c'est lui qui fait la première conférence. A la fin de celle-ci, le «président» Harmel s'adresse à l'auditoire; il lui fait acclamer la devise choisie pour exprimer à la fois le but recherché et la nature de l'action poursuivie : «Christ et Liberté»⁴. A cette devise, il restera fidèle jusqu'à sa mort. Les orateurs de choix ne manquent pas. Le 17 mai 1890, Decurtins vient exprès de Fribourg. Le sujet traité est de catholicisme et la question sociale en Suisse »⁵. Parmi les autres orateurs de marque, on note le R.P. Bailly, le R. P. de Pascal, Jésuite renommé pour sa culture et l'intérêt qu'il porte aux questions sociales, l'abbé Garnier, le plus fougueux sinon le plus cohérent des abbés démocrates, avec qui Léon Harmel se sent des affinités particulières, tant au point de vue des idées que du caractère.

¹ P. V. du Comité de l'*Oeuvre des Cercles*, 6 novembre 1889 (référence FIFIS).

² d'après Harmel lui-même. Le chiffre est peut-être légèrement exagéré. En 1894, le tirage tombe à 3.000, chiffre autour duquel il semble se stabiliser

³ *Echos*, 1ère année, p. 221-222 (1906).

⁴ d'après un article de l'hebdomadaire *La Corporation*

⁵ Lettre du 10 mai 1890 adressée au cardinal Langénieux.

Albert de Mun se félicite du succès obtenu¹. A toutes fins utiles, deux patrons du Nord, Bayart et Féron-Vrau, reçoivent, ainsi que l'abbé Fichaux, le texte de quelques conférences. Les sujets traités sont variés : les institutions établies à Reims pour le bien-être matériel et moral des ouvriers, les corporations anciennes et la possibilité d'en faire naître de nouvelles, les revendications législatives; parmi elles, celles qui permettent d'assurer la liberté de conscience «opprimée par les Juifs et les Francs-Maçons» et la liberté de famille «détruite par les sectaires». Pour éviter la monotonie et répondre à la variété des besoins, plusieurs genres sont pratiqués : les conférences proprement dites, les réunions d'étude sur les lois et projets de lois, les «séances ouvrières», les plus rares, qui comportent une discussion sur un thème précis et sont annoncées par des tracts. Parfois, la réunion est préparée à l'aide d'un questionnaire distribué à l'avance.

2. *Le Secrétariat du Peuple.*

L'action complète la parole et la rend efficace. Au moment même où commence le premier cycle de conférences, Léon Harmel crée le premier *Secrétariat du Peuple*, dont le président est Mareschal et le directeur l'abbé Lecomte². Le personnel du *Secrétariat* se compose de deux séries de personnes : celles qui «recherchent la misère», les délégués de quartier, et celles qui la soulagent. Les délégués de quartier sont des salariés, des ouvriers surtout, ordinairement des dizainiers de *Notre-Dame de l'Usine* (le *Secrétariat* est d'ailleurs rattaché officiellement à *l'Archiconfrérie*). Chaque semaine, après leur journée de travail de douze heures, ces hommes se réunissent de huit à dix heures du soir pour mettre en commun leurs enquêtes et les résultats de leurs efforts. Pour éviter que les néophytes ne butent sur des obstacles trop faciles à prévoir, Léon Harmel publie plusieurs ouvrages et un fascicule-guide³.

En 1892, trente-huit volontaires parcourent ainsi les rues de Reims. Les renseignements recueillis sont transmis à ceux qui sont chargés de soulager la misère. Hommes de loi qui donnent des consultations juridiques gratuites. «Dames auxiliaires du *Secrétariat*» qui tiennent des bureaux de renseignements, s'occupent du placement, diffusent *La Croix*. Praticiens qui soignent gratuitement ou contre rétribution, selon les renseignements fournis par le délégué du quartier : six médecins, deux dentistes, un oculiste. De janvier 1890 à la fin d'octobre 1892, sont données ainsi trois cent soixante-quinze consultations juridiques, six cent soixante-quinze consultations médicales, huit cent quatre-vingts séances de soins, tandis que le public a recours deux cent quarante-et-une fois aux bureaux de renseignements. L'effort est sérieux. Les délégués de quartier ne manquent pas d'abnégation. Aussi les *Annales de Notre-Dame de l'Usine* s'indignent-elles lorsqu'à la Chambre, Dron dénonce dans le *Secrétariat du Peuple* une nouvelle «méthode d'asservissement»⁴. Il semble que celui de Reims ait montré une réelle activité jusque vers 1895 ou 1896⁵.

3. *Les «institutions économiques» de Notre-Dame de l'Usine.*

Les patrons rémois, qui avaient refusé l'encadrement intérieur de leurs entreprises par des dizainiers, admettent par contre l'utilité des institutions économiques nouvelles de *Notre-Dame de l'Usine*. Certains, au reste, avaient déjà leurs propres œuvres sociales : ainsi, dans le textile, le négociant Mennesson, familier de Harmel, les industriels Rogelet, Lallement, Pouillot, Benoist et, dans le champagne, Roederer, Charles Heidsieck et quelques autres. Une société coopérative d'achats, dont le capital est fourni par des

¹ en janvier 1890 (la date n'est pas indiquée).

² Renseignements fournis par les *Annales de Notre-Dame de l'Usine*, particulièrement le numéro du 1er novembre 1892, qui contient un rapport de l'abbé Lecomte, par une brochure du 20 août 1892, par le P. GUITTON enfin, *op. cit.*, t. II, p. 8-13. Un fascicule méthodique des *Oeuvres catholiques de la ville de Reims*, 56 p., a été publié en janvier 1890: il contient l'indication de tous les organismes existants avec les noms des responsables

³ Le *Règlement des délégués d'atelier, le Guide des Fondations*, dont l'essentiel est condensé dans un fascicule intitulé *Programme pour les réunions de zèle ou conférences d'apostolat des délégués, dizainiers et associés* (renseignements fournis par GUITTON, *op. cit.*, t. H, p. 10, texte et note).

⁴ dans le numéro signalé à la note (1). Quels ont été les autres *Secrétariats du Peuple* ? Question délicate à élucider car la plupart sont restés embryonnaires ou ont duré peu de temps. Il en existe un, d'un type un peu particulier, au Val des Bois. Dans l'opuscule *Délégués d'atelier*, Paris, juin 1887, 35 p., édité par *l'Oeuvre*, il est question d'un ouvrier rémois qui parvient à débrouiller des affaires d'héritage grâce à un délégué « qui veut bien se charger du Secrétariat du Peuple ». Celui-ci existe donc, de manière embryonnaire, Reims, dès 1887. L'abbé Garnier a créé un *Secrétariat* à Caen en janvier 1887, d'autres ont fonctionné à Lyon, Poitiers, Toulouse. Mais c'est Léon Harmel qui donne à l'institution ses traits définitifs, en 1890, à Reims. ROLLET mentionne des *Secrétariats* de ce type dans la Manche, à Angers et Lunéville. Cf. ROLLET, *op. cit.*, p. 534-559. Les principales créations intéressent la région parisienne. Le 12 juin 1893, écrivant à G. Ardant, Léon Harmel signale l'existence d'un *S.P.* à Paris. L'année suivante, il y en a une quinzaine à Paris et en banlieue, Léon Harmel s'occupe alors de l'action populaire dans la capitale. Il pense pouvoir y réunir « un congrès populaire aussi beau que celui de Reims. » Les *S. P.* sont totalement différents des *Secrétariats sociaux*, développés par le clergé, dans le Nord et le Pas-de-Calais principalement, et dont l'objet est la formation des militants chrétiens, 6 particulier des syndicalistes.

⁵ d'après FIFIS, *op. cit.*, un peu plus tard, la mairie de Reims reprend à son compte des méthodes analogues.

actionnaires obligatoirement catholiques (Heidsieck est du nombre), connaît un vif succès dès sa création en novembre 1890. Ses activités prennent un tel développement que les détaillants de Reims s'inquiètent de la concurrence et se réunissent dès mars 1891 pour étudier les mesures de protection possibles¹. Il semble qu'en 1891 le nombre des affiliés à *l'Archiconfrérie* soit supérieur à celui des mutualités rémoises. Mais, sans doute à la fois en raison du très bas prix des articles fournis et d'une gestion maladroite, de graves difficultés apparaissent dès le printemps de 1894².

Malgré les mesures de redressement suggérées par François Champion, l'homme de confiance de Léon Harmel, la Société procède, en 1897, à une sorte de liquidation. Elle répartit alors entre les pauvres la part de bénéfices qu'elle leur réservait, soit une somme de deux mille cinq cents francs.

Trois autres institutions, placées elles aussi sous le patronage de *Notre-Dame de l'Usine*, fonctionnent également quelques années : une caisse d'assistance (en cas de maladie), une caisse de prêts gratuits (pour Saint Remi seulement), une caisse de famille, qui décline nettement dès 1894. Sans doute s'agit-il d'une première tentative de caisse collective avec péréquation, dont l'échec aurait été particulièrement rapide en raison des dépenses jugées excessives par les participants.

Toutes ces œuvres constituent une extrapolation de ce qui existe au Val. Mais l'enthousiasme est difficile à maintenir parce qu'il s'agit, cette fois, d'œuvres collectives. Le cas de la caisse de famille est particulièrement significatif. Plus de cent trente patrons y étaient inscrits en 1892 et 1893. Leur nombre tombe à une quarantaine en 1894³.

Les cercles chrétiens d'études sociales.

L'apparition des cercles chrétiens d'études sociales est la conséquence, apparemment inattendue mais logique, de l'effort poursuivi depuis deux ans. Par eux s'établit le lien entre la campagne de 1889 et le congrès ouvrier de 1893. Un tract de huit pages, qui annonce ce dernier, raconte l'essentiel de leur histoire. Il est extrait des *Annales de Notre-Dame de l'Usine*. J'en utilise les passages principaux.

«Ceci se passait à Reims en 1891. Plusieurs ouvriers, n'ayant pas trouvé une lumière suffisante dans les sectes qu'ils fréquentaient, eurent la pensée d'étudier le problème social d'après l'enseignement chrétien, sans prendre d'engagement envers l'Eglise, de lui demander ce qu'elle pouvait bien répondre aux terribles questions qu'ils lui posaient sur le sort des travailleurs.»

Leur initiative est la conséquence directe de la publication de l'encyclique *Rerum Novarum* : «Ils avaient compris que la grande voix de Léon XIII... valait bien les déclarations de l'impiété et qu'une encyclique du Pape pouvait avoir autant d'autorité que les brochures socialistes.»

Certes, mais comment en ont-ils eu connaissance ? Le tract ne répond pas directement à cette question. Il invoque «le mouvement social provoqué à Reims par diverses causes et en particulier par *l'Archiconfrérie*.» Ces ouvriers

«avaient été les témoins des efforts tentés pour améliorer le sort des travailleurs. Ils sont donc venus trouver le directeur de l'Archiconfrérie» (l'abbé Baye, curé de Saint Remi); «sincèrement, ils lui ont exposé que, membres de sectes antireligieuses, ils n'avaient pas la foi, qu'ils n'acceptaient pas les dogmes catholiques, mais que, n'ayant pas trouvé la lumière, ils se proposaient d'étudier les enseignements de l'Eglise et demandaient à cet effet un local.

Cette narration n'est contredite nulle part. Guitton la confirme. Il indique le rôle des conférences populaires et du *Secrétariat du Peuple* dans la sensibilisation du milieu ouvrier de Reims. Il invoque enfin le rôle de l'ouvrier serrurier Robert :

¹ A.D. 30 M 42, rapport du commissaire de police du 12 mars 1891.

² En 1891, *l'Archiconfrérie* compte, à Reims, 6.906 membres. C'est le nombre des adhérents qui importe le plus : 2.576 (contre 4.380 affiliés). L'effectif total, 6.906, dépasse celui de l'ensemble des mutualistes de la Ville (Source : *Annales de Notre-Dame de l'Usine*, 1er janvier 1892). Les difficultés, qui apparaissent clairement au printemps de 1894, datent en réalité de l'été de 1893.

³ Cf *Annales de Notre-Dame de l'Usine*

«dans un visage maigre, au fond d'orbites creusées par les privations, des yeux inquiétants qui jetaient des flammes. Président du comité socialiste, il avait promené le drapeau rouge à travers les rues de Reims. Mais il était sincère»¹.

De fait un rapport de police de 1885 indique le rôle de l'« anarchiste » (sic) Robert dans une réunion socialiste. Ce que Guitton ne dit pas, c'est que ledit Robert dirige, dès janvier 1890, la Bibliothèque populaire de la Société Saint-Vincent de Paul². Il est donc, dès ce moment, converti, ou en voie de l'être. Nul doute que lui, et quelques-uns de ses camarades, n'aient été «touchés par la grâce» au moment de la «campagne électorale». Sans prévoir les conséquences exactes de son action, ce serait donc bien Léon Harmel qui aurait provoqué, indirectement, la formation des cercles.

La création du premier d'entre eux est due à l'initiative de Robert qui, avec quelques camarades, va trouver le curé de Saint Remi. Ce premier cercle est le plus vivant, et il le reste. De quarante membres au début de 1892, il passe à soixante-douze un an plus tard, à cent en mai 1893, à deux cent cinq en mai 1894 : il faut alors le dédoubler³. En 1892, trois autres cercles existent à coup sûr : Sainte-Geneviève, Saint Jean-Baptiste et Notre-Dame⁴.

Les principaux militants autres que Robert sont Devertus et Lemaire. Devertus, ex-rédacteur, à Paris, du journal *Le cri du Peuple*, dirigeait encore une réunion anarcho-syndicaliste en septembre 1889⁵. Quant Lemaire, ouvrier tisseur, c'est l'ancien animateur du cercle socialiste *Les égalitaires*. L'un et l'autre rejoignent l'Eglise, semble-t-il, en 1891. Une nouvelle vague, d'une dizaine de convertis, apparaît plus tard, en 1894⁶.

Les nouveaux cercles ne s'encombrent pas de l'appareil administratif cher à Léon Harmel. Ils s'inspirent «des traditions des sectes, et spécialement des socialistes. Le fonctionnement de l'institution est des plus rudimentaires; il n'y a point de hiérarchie. Tous les membres des Cercles sont égaux, point de bureau permanent.» «... Les ouvriers font partie du Cercle; ils n'acceptent pas le patronage ni la tutelle des classes dirigeantes. Ils sont convaincus qu'ils s'entendent mieux entre eux, car ils parlent la même langue, éprouvent les mêmes besoins, ont les mêmes aspirations.»
Les patrons ne sont admis qu'à titre consultatif.

Nous sommes loin de l'anémie des cercles catholiques. Il s'agit bien d'une manifestation authentique du mouvement ouvrier. Léon Harmel a la sagesse de le comprendre. Malgré ses inquiétudes, il accepte les dispositions ci-dessus, qui contredisent toutes ses habitudes parce que, pour la première fois, il a, en face de lui, de vrais ouvriers, qu'il sent capables d'initiatives fécondes.

A l'encontre des patrons, le prêtre est admis régulièrement aux réunions du Cercle,
«car il apporte avec lui l'enseignement religieux dont les ouvriers veulent se rendre compte et sur lequel ils ont besoin d'interroger souvent le représentant de l'Eglise.»

Le tract ajoute :

«La présence du prêtre est, on le comprend, un préservatif contre les abus qui pourraient naître d'une réunion exclusivement populaire.»

Je doute que les ouvriers partagent vraiment ce point de vue⁷. Que représente pour eux, exactement, le prêtre ? L'initiateur à la foi ou celui qui connaît la doctrine sociale de l'Eglise ? Si un certain nombre se convertissent (la majorité

¹ GUITTON, *op. cit.*, T. II, p.16

² *Oeuvres catholiques de la ville de Reims*, janvier 1890, p. 12. N'ayant rencontré, au cours de ma recherche, aucun autre militant du même nom, je suis fondé à croire qu'il s'agit du même homme ; la responsabilité assumée semble, en elle-même, une confirmation.

³ Création du cercle Sainte-Anne

⁴ Le cercle Saint-Thomas est le plus tardif. Ses caractéristiques sont quelque peu différentes

⁵ A.D. 30 M 41

⁶ Le principal est PAYAN. Moins mystique que Robert, plus incisif, plus indépendant. il milite jusqu'en 1900 dans *la Démocratie chrétienne* ; il y demeure un défenseur actif des ouvriers (d'après FIFIS, *op. cit.*)

⁷ Le Père GUITTON donne le point de vue de Robert : « Nous le considérons comme notre docteur, parce que nous lui reconnaissons le droit d'enseigner que lui a donné Jésus-Christ... C'est pourquoi le prêtre dévoué et discret qui comprend son rôle, tout en ne dirigeant pas les travaux des réunions, dont en réalité, il est l'âme, a chez nous une grande autorité. » Mais rien n'indique que le point de vue de cet homme de feu soit partagé par tous ses camarades. Le tract utilisé semble indiquer le contraire.

selon les *Annales de Notre-Dame de l'Usine*), c'est bien la doctrine sociale qui intéresse par priorité tous les membres des cercles et aussi les contradicteurs qui viennent aux réunions.

Le rôle du prêtre évoque les débuts du syndicalisme chrétien. Le passage des cercles au syndicat aurait sans doute été possible. Pourtant, Reims, il ne s'est fait que d'une façon extrêmement timide, malgré les congrès de 1893, 1894 et 1896. Dans le Nord, il en va autrement. Au printemps de 1893, quelques militants décidés y lancent pour de bon le syndicalisme ouvrier chrétien. L'un d'entre eux, Fernand Leclercq, se rend au congrès de Reims et y prend tout de suite position avec une netteté qui étonne les participants.

La préparation du premier congrès ouvrier chrétien de Reims. (Pentecôte 1893)

Le congrès «régional» de la Pentecôte 1893, du 20 au 22 mai, est la conséquence logique du développement des cercles chrétiens d'études sociales¹. Dans le tract utilisé ci-dessus, il est annoncé officiellement comme leur congrès. Un certain nombre de cercles catholiques sont conviés. Des prêtres et des patrons également. Les prêtres sont dits membres «consultatifs» : ils participent de plein droit aux débats. Les patrons, simples membres honoraires, n'ont pas la parole.

Léon Harmel et la controverse sur la nature du syndicalisme : syndicats mixtes ou séparés ?

Le problème de la nature du syndicalisme, mixte ou formé de syndicats ouvriers et patronaux distincts, est abordé pour la première fois ouvertement. La correspondance conservée au Val permet de faire le point sur l'attitude de Léon Harmel à l'égard de cette importante question.

Faute de documents suffisants, elle a été souvent mal comprise. Elle est pourtant simple; elle n'a jamais varié dans le fond. Le syndicat mixte, à ses yeux, est l'idéal. Mais si celui-ci ne laisse pas aux ouvriers l'initiative à laquelle ils ont droit ou s'il s'avère impossible de le créer, l'existence de syndicats séparés devient acceptable. En ce cas, la présence du prêtre garantit l'orthodoxie des réunions et évite le glissement vers le, socialisme.

Deux lettres, adressées à des patrons du Nord, précisent le point de vue de Léon Harmel sur les syndicats séparés. Dans la première, adressée le 19 avril 1893, à Tiberghien, industriel de Tourcoing, président local de la *Confrérie de Notre-Dame de l'Usine*, figure le passage suivant :

«A Lille et à Roubaix se forment des syndicats chrétiens purement ouvriers parce que (à tort sans doute) ils ne trouvent pas assez de régularité ni de liberté dans les mixtes².

« S'il m'appartenait de les empêcher, quel effet produirais-je ? Je jetterais ces ouvriers chrétiens dans les bras des socialistes. Nos cercles d'études sociales de Reims font un grand bien et amènent un grand apaisement.

« Donc, tout en répétant que le syndicat mixte est le type parfait si la vie y règne sans arbitraire (sans cessation) et si l'initiative ouvrière y est favorisée, néanmoins nous ne pouvons pas blâmer ceux qui prennent une autre voie ne croyant pas pouvoir prendre celle-là.»

Ce dernier paragraphe sous-entend le reproche adressé aux patrons du Nord : leur autoritarisme rend inefficaces leurs syndicats mixtes.

Le 19 septembre 1894, à un moment où la controverse avec eux a pris un tour critique, Harmel écrit à son ami Féron-Vrau :

«Pour moi, je ne trouve pas que ma position soit fautive en aucune façon.

«Le syndicat mixte est noté comme l'idéal partout où j'ai été... mais nous devons bien par contre reconnaître aux ouvriers abandonnés par leurs patrons le droit de s'associer.»

Quant au rôle du prêtre dans les réunions ouvrières sans patron, il est longuement expliqué dans une lettre adressée à l'abbé Neveu, des Ardennes, le 15 avril 1893. Deux patrons, Marcellot et Tiberghien-Motte, déjà nommé, reçoivent la même épître. Trois idées principales y sont développées.

¹ C'est un congrès du Nord-est de la France, c'est-à-dire du Nord, des Ardennes et de la Champagne, avec des individualités venant d'autres régions, voire de l'étranger, Liège ou Turin.

² L'expression « A tort sans doute » est une clause de style

La première est la plus évidente : seul le prêtre peut garder un caractère chrétien à ces rassemblements d'ouvriers.

«... le principe de toutes nos réunions c'est la présence du prêtre affirmant et maintenant l'idée chrétienne.»

«... au point de vue du groupement il est nécessaire pour contrebalancer les groupements socialistes. L'ouvrier n'est pas suffisamment instruit au point de vue social (même nos meilleurs).»

D'autre part, tout en répétant que le syndicat mixte est la perfection, Léon Harmel invoque les nécessités du recrutement :

«... Aujourd'hui, que nous le voulions ou non, c'est la foule qui est appelée au pouvoir et si, dans cette foule, vous ne formez pas des élites qui inspireront confiance parce qu'ils n'ont à défendre ni propriété ni caste, en un mot parce qu'ils sont de simples travailleurs, si vous ne formez pas ces élites, les meneurs nous conduiront aux abîmes.»

Maintien d'un paternalisme voilé.

Mais cela est évidemment dangereux : un contrôle indirect, un paternalisme voilé demeure nécessaire :

« ... dans une réunion semblable, nous attirerons davantage en laissant les ouvriers apparemment leurs maîtres, en établissant ainsi une liberté apparente complète, d'ailleurs la diversité des professions, le nombre des patrons et l'isolement de ceux-ci rendent difficile pour le moment une réunion mixte comme délibération.»

Comme conclusion pratique, il suggère à ces «messieurs des Ardennes», région où commence à se développer, comme dans le Nord, un syndicalisme chrétien ouvrier (chez les métallurgistes d'Aiglemont par exemple) de réunir un congrès patronal. Ainsi patrons et ouvriers seraient représentés par deux organismes distincts et organiquement liés. Cela «semblerait au point de vue général le summum comme dans une usine le syndicat mixte. »

Toute l'attitude de Léon Harmel sur le problème syndical est contenue dans ces trois lettres. L'appui qu'il donne, et qu'il continuera à donner, au syndicalisme ouvrier s'explique par l'autoritarisme excessif des patrons et par les nécessités du recrutement : il ne faut pas laisser passer les promesses irremplaçables que recèlent les créations de syndicats purement ouvriers.

Sur le fond des choses, ce qui se passe au Val des Bois montre bien que sa position n'a pas varié : la suppression du syndicat mixte en 1903 n'y empêche pas le maintien d'un contrôle patronal indirect.

On conçoit qu'une telle attitude ait suscité à la fois l'hostilité des patrons et les réticences vigoureuses de certains militants ouvriers. Cette voie moyenne nous étonne, parce qu'elle paraît à la fois insoutenable et difficilement conciliable avec l'enthousiasme qui caractérise le «Bon Père». Mais, justement, il reste le «Bon Père» : il se refuse à abandonner pleinement tout contrôle patronal. D'où, en apparence, une série de louvoisements et des contradictions. En réalité, sa position de fond reste intangible.

A partir de là, bien des choses s'éclairent.

Tout d'abord l'incident du 23 août 1891 avec le *Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie*. Ce jour-là, le bureau du *S.E.C.I.* est invité à une réunion rue des Petits-Carreaux, dans le local de l'*Union Fraternelle*, qui constitue, en somme, l'association patronale correspondante¹.

A cette séance, Lefranc, secrétaire de l'*Union*, lit une note inspirée par le président Harmel. Comme le *S.E.C.I.* «fait partie des œuvres instituées par les Frères pour suivre leurs élèves dans la vie» (le *S.E.C.I.* constitue, en effet, le prolongement d'un patronage, l'œuvre de Saint Benoît Labre), il demande d'admettre, outre l'autorité de l'aumônier, un comité directeur composé de Frères, d'ecclésiastiques et de laïques dévoués aux employés, dont le rôle se bornerait aux questions religieuses et morales. La proposition est refusée, par crainte de voir réduites l'autorité et l'action du conseil syndical. Cet incident, apparemment isolé et aberrant, montre l'esprit de paternalisme indirect qui anime Léon Harmel. Celui-ci se retrouve, intact, lors du premier Congrès de Reims.

¹ Sur l'*Union*, voir texte p. 181. Sur l'incident raconté, voir ZIRNHELD, *op. cit.*, p. 41-43 et ROLLET, *op. cit.*, 43. 552-555.

Les deux Commissions du Val (ouvriers, contremaîtres et employés) délibèrent bien en l'absence des patrons, mais sous la présidence de l'aumônier¹. Or, celui-ci leur est tout dévoué.

Le dépouillement des réponses aux questionnaires se fait entièrement au Val².

Enfin, Léon Harmel, qui est président honoraire, a assumé toute la tâche de l'organisation. Il a soigneusement préparé à son rôle Robert, le président effectif, le recevant chez lui, l'invitant à sa table, lui faisant partager son enthousiasme. Ainsi qu'il l'écrit à La Tour du Pin, c'est bien lui qui dirigeait dans la coulisse³.

L'attitude des syndicalistes chrétiens du Nord.

Ce paternalisme indirect explique l'attitude du principal militant ouvrier chrétien du Nord, Fernand Leclercq, qui constitue justement Lille, en 1893, les deux syndicats de la métallurgie et du textile. Il commence par refuser l'invitation. Le 11 avril, Harmel lui répond :

«Vous êtes à tort effarouché par l'intrusion patronale qui n'existe pas. Relisez nos documents. Voyez la note cercles chrétiens d'études. Vous verrez que nous sommes tout à fait dans vos idées. A Reims hélas ! il n'y a pas un seul patron qui s'occupe de ses ouvriers. Dès lors il n'y a pas à redouter de ce côté.»

Argument spécieux car, non loin de là, vit tout de même Léon Harmel.

Trois jours plus tard, ce dernier étant malade, Leclercq reçoit une seconde réponse, rédigée par un secrétaire occasionnel. Mieux encore que la première, elle nous montre la nature des réticences du militant ouvrier:

«Nous regrettons vivement que vos deux syndicats n'envoient pas de délégués officiels à notre Congrès de Reims. La raison que vous en donnez ne semble pas justifiée, car le Congrès de Reims est absolument et exclusivement ouvrier. Il n'y a donc pas lieu pour les ouvriers d'avoir de la défiance pour les patrons dans cette circonstance, puisqu'il n'y a pas de patrons.

« Vous avez l'air de penser que ce titre de Congrès Ouvrier n'est pas vrai; si vous connaissiez comme nous le Bon Père, vous sauriez bien vite qu'il ne fait jamais de choses patronales mais des choses ouvrières. Il nous a convaincus que la société et l'ouvrier ne seront sauvés que par l'ouvrier.»

Et de vanter Lemaire et Robert, qui «ne sont rien moins que patronaux». Bien sûr, mais dire d'un patron qu'il ne fait jamais de «choses patronales» mais «ouvrières», c'est affirmer naïvement qu'il est un militant ouvrier. Cela est impossible. L'exemple de Léon Harmel, qui est pourtant en France un cas limite, le montre clairement. Il a fait, généreusement, tout ce qu'il a pu pour dépasser les conceptions caractéristiques de sa catégorie sociale. Il n'y a pas réussi pleinement.

Finalement, Leclercq décide de venir à Reims et, contre toute attente, il réussit à faire voter une motion en faveur des syndicats séparés par des congressistes dont on attendait plutôt une prise de position en faveur des syndicats mixtes.

Nous ne connaissons pas les circonstances exactes de ce revirement. Mais une correspondance inédite conservée au Val permet de mieux le comprendre.

En avril, au début de la phase de préparation intensive du congrès, Léon Harmel reçoit une lettre, non datée et non signée, d'un ouvrier du Nord.

Cette lettre, écrite «au sujet des syndicats séparatistes», constitue un témoignage remarquable de la mentalité ouvrière et du syndicalisme chrétien naissant. Son rédacteur conteste le rôle du prêtre dans les usines du Nord :

¹ Compte-rendu des commissions d'études sociales du Val, constituées en vue du congrès

² Lettre au Père BREK, A Lille, le 19 avril 1893. « Quant aux questionnaires, nous pouvons vous dire tout bas qu'ils seront tous dépouillés ici et que, par conséquent, aucune indication (ou indiscrétion ?) n'est à craindre.»

³ Lettre à La Tour du Pin, 24 mai 1893. « il eut été difficile... que vous preniez au congrès une autre part que celle d'écouter, comme Marolles et moi-même qui dirigeais dans la coulisse. »

«Est-ce à dire que nous voulons nous séparer du prêtre ? Non. Mais ici, dans notre centre manufacturier, trop malheureusement l'on a mélangé le patron égoïste avec le prêtre, et il suffirait que l'on sache que l'un de ceux-ci est avec nous pour faire avorter nos groupements. Plusieurs ecclésiastiques avec qui plusieurs d'entre nous et moi-même sont en relations journalières sont de cet avis, qui du reste n'est pas partagé par les catholiques de haute marque.»

Un peu plus loin, l'auteur de la lettre explique comment, à son avis, il convient d'agir :

« Chacun peut avoir ses moyens d'action. Nous autres sommes persuadés que pour arriver à enrayer le mouvement socialiste c'est-à-dire atteindre la masse, il faut se borner à traiter la question sociale au point de vue de la justice et arriver peu à peu à exercer une influence indirectement religieuse... Quand donc verra-t-on qu'avec de petits moyens comme les corporations mixtes qui n'atteignent que le petit nombre, nous arriverons trop tard ? »

Le prêtre avec l'ouvrier, et non avec le patron; la recherche d'une solution de justice au problème social primant les considérations religieuses ; la nécessité d'un syndicalisme purement ouvrier, seul capable de toucher la masse : cette lettre exprime déjà l'essentiel de la mentalité des syndicalistes ouvriers chrétiens en France entre les deux guerres mondiales.

Qui l'a écrite ? Leclercq ? Je ne le pense pas. Il me semble plus vraisemblable que ce soit Wagnon. C'est Wagnon qui, le 9 mai 1893, crée à Roubaix le *Syndicat des Vrais Travailleurs*, en accord complet avec l'abbé Bataille, seul ecclésiastique connu qui, à cette date, ait pris franchement position en faveur d'un syndicalisme chrétien purement ouvrier.

Quoi qu'il en soit, l'ébranlement des convictions de Léon Harmel, favorable jusque-là aux seuls syndicats mixtes, semble bien dû à cette lettre si neuve pour lui à la fois par le ton et le contenu. Je ne vois pas d'autre explication possible à la série de missives qu'il rédige le 15 et le 19 avril. J'ai déjà mentionné deux d'entre elles : la première adressée à l'abbé Neveu, à Marcellot et à Tiberghien sur le rôle du prêtre dans les réunions ouvrières, la seconde à Tiberghien seul sur l'utilité des syndicats chrétiens purement ouvriers. La troisième, datée du 19 comme la seconde, a pour destinataire l'abbé Breck : tout en lui communiquant la lettre non signée d'un ouvrier du Nord, Léon Harmel exprime son inquiétude à cet ecclésiastique, aumônier de la *Corporation Saint Nicolas* à Lille, partisan des syndicats mixtes, mais homme porté à la conciliation.

Le désaccord avec les patrons du Nord.

Trois jours plus tard, le 22 avril, Léon Harmel a déjà engagé ce qu'il croit être, justement, une procédure de conciliation. Ce jour-là, il écrit à l'abbé Bataille; il écrit également à l'abbé Six, aumônier du syndicat mixte de Tourcoing, et bien connu de Leclercq.

Dans sa lettre à l'abbé Six, en qui il voit manifestement un médiateur possible, il annonce son intention d'aller à Roubaix le 14 mai pour y rencontrer les défenseurs des thèses opposées : ce voyage montre à quel point la chose lui tient à cœur puisqu'il est alors débordé de travail. Il compte sur la présence d'un délégué ouvrier des syndicats mixtes. Il fait confiance au Père Pascal, de Roubaix, pour aider Louis Cordonnier trouver l'homme qui convient. Cordonnier donne son accord.

La réaction patronale véritable vient, non de ce dernier, mais de son confrère Tiberghien, ce qui est normal puisque c'est à lui que Léon Harmel avait fait part, le 19, de sa position. Dans sa réponse du 23, Tiberghien marque son très net désaccord :

«Les appréciations de votre correspondant» (sans doute l'ouvrier du Nord dont Harmel avait dû communiquer la lettre à son confrère) «sur les œuvres de Roubaix-Tourcoing seraient de nature à décourager quiconque oublierait vos longues années de labeur et les difficultés dont vous avez été vous-même assailli dans le début de vos œuvres...

«Au Val des Bois vous étiez seul. De vos décisions dépendaient toutes mesures. Pouvait-on espérer, chez quinze patrons, la même unité de vues, un dévouement collectif aussi complet ?».

Tiberghien explique -ensuite sa conception du rôle du prêtre :

«le prêtre qui chez nous doit se dévouer aux œuvres ouvrières devrait avoir comme mission principale de travailler les patrons : par son intelligence et son dévouement il prendrait facilement l'ascendant nécessaire

surtout s'il se mettait en campagne avec la volonté de soutenir avant tout les syndicats mixtes et si pour améliorer la situation du travailleur il ne se montrait pas disposé à compromettre la vie industrielle.»

Il n'était pas dans le tempérament de Léon Harmel d'en rester là. Toujours désireux de conciliation, mais pas au point d'abdiquer son propre point de vue, il communique à l'abbé Six la lettre qu'il a envoyée à Tiberghien et celle qu'il a reçue en retour. Il lui demande avis sur la réponse qu'il pourrait faire à l'industriel et il ajoute : «inutile de vous dire que le secret sera fidèlement gardé». Dès lors, il prend l'abbé Six pour son conseiller. Le 28 avril, il précise : de continuerai à écrire à M. Tiberghien. Sur quoi me conseillez-vous d'insister ?»

Il est évident qu'à partir de ce moment, l'abbé Six est devenu l'allié de Léon Harmel contre les patrons du Nord. Il est difficile de concevoir que le secret ait été entièrement gardé. Le patron du Val des Bois a, sans doute, honoré sa promesse, mais Tiberghien devait bien se douter de ce qui se tramait et Leclercq, qui connaissait l'abbé Six, en a peut-être reçu des confidences. Ce qui pourrait expliquer sa décision de participer en fin de compte au congrès de Reims et d'y prendre parti ouvertement. Ce n'est évidemment qu'une hypothèse. Une chose est certaine : le désaccord profond entre Léon Harmel et les patrons du Nord est apparu avant le congrès, et non après, comme on le pensait jusqu'ici. Il semble bien qu'aucun d'entre eux n'ait reçu d'invitation au congrès¹. Ce qui confirmerait l'âpreté du conflit de tendances avant la fin du mois d'avril. Ne pouvant venir, les patrons du Nord se sont fait représenter par des hommes à eux, l'instituteur libre Faidherbe et le colonel Arnould, directeur de *l'École de perfectionnement industriel*.

Lorsque le congrès se réunit enfin, le débat s'ouvre par l'exposé sur le syndicat mixte de Roubaix. A l'étonnement des assistants, Leclercq se lève, prend la parole et se prononce contre les syndicats mixtes. Il leur oppose les syndicats indépendants, de patrons d'une part, d'ouvriers de l'autre, agissant parallèlement et reliés par un conseil arbitral nommé mi-partie par chaque syndicat. La rapidité, la clarté et la cohérence de sa prise de position s'expliquent mieux si l'on admet qu'il était au courant du conflit Harmel-Tiberghien. L'abbé Pottier, qui représente l'école de Liège à la pointe du mouvement social catholique, approuve la motion de Leclercq. L'abbé Baye se prononce en faveur du syndicat mixte. Il s'ensuit une passe d'armes entre Leclercq d'une part, l'abbé Baye et Harmel de l'autre. Ce dernier défend le syndicat mixte, ce qui est logique, puisque, pour lui, c'est l'idéal. Mais finalement la motion de Leclercq est adoptée.

D'après le colonel Arnould, qui est là en observateur,

«Un certain nombre de mains se levèrent vivement, puis d'autres peu à peu. L'hésitation était visible : bref le vœu fut déclaré voté et naturellement il écartait les autres»².

Rollet, qui relate les faits, écrit :

«Quand on songe au peu que représente ce congrès, au souci qu'a eu Harmel de lui concilier les bonnes volontés, on reste surpris de ce vote, comme d'un geste prématuré et peu politique de nature à diviser les catholiques et à discréditer l'institution naissante.»

Rollet minimise la portée du congrès, parce qu'il ignore le degré de gravité que le conflit a déjà atteint. Mais je pense aussi que son jugement provient d'une appréciation inexacte de la mentalité ouvrière. Le congrès est extrêmement important parce qu'il est le premier dans son genre. Les décisions qui y seront prises ont donc une grande importance pour l'avenir. Militant ouvrier chrétien, persuadé que, seule, la voie du syndicalisme ouvrier indépendant est la bonne, Leclercq tient à la faire prévaloir d'emblée parce qu'il juge qu'elle est la seule réaliste et accordée à l'esprit des travailleurs. Ce faisant, il agit en syndicaliste authentique. La réaction de l'assistance montre qu'il a vu juste. Bien que la plupart des présents soient membres de syndicats mixtes ou de cercles d'études qui leur sont le plus souvent favorables, ils sont malgré tout d'accord avec lui au fond de leur cœur. Leclercq le sent et le sait parfaitement. H. Rollet, dans son récit, l'indique d'ailleurs sans aucun doute possible :

«Harmel et le Congrès ont été mis en présence d'un fait accompli par l'esprit d'initiative et de décision de Leclercq. Les ouvriers présents n'auraient sans doute pas voté pareil vœu sans Leclercq mais ce n'est pas dire qu'ils n'y souscrivaient pas. Si ce vote n'était pas politique, il n'en répondait pas moins à la pensée profonde des ouvriers présents et c'est sans doute pour cela que Leclercq put mener l'affaire de cette façon et arracher une décision déjà prise au fond des cœurs. »

Fernand Leclercq, personnage principal du congrès de 1893.

¹ Cf. en date du 13 avril, la liste des membres honoraires du Nord à inviter

² Les citations de ROLLET sur le congrès sont tirées des p. 347 et suivantes de sa thèse, *Op. cit*

En somme, ce serait un sujet d'étonnement que Leclercq eût agi autrement. C'est bien lui le personnage essentiel du congrès, celui qui révèle les oppositions profondes et opère la clarification nécessaire. Cet épisode, par ailleurs, commence à nous éclairer sur la nature de la fécondité sociale de Léon Harmel. Militant infatigable, mais dont les idées essentielles sont mal accordées aux réalités du présent et surtout de l'avenir, il n'en est pas moins un initiateur, un éveillé et un catalyseur de forces. C'est un «fonceur», animé par un cœur généreux et une imagination infatigable. Il fait, sans aucune hésitation, ce que sa conscience lui dicte, quelles qu'en soient les conséquences. Par-là, il précipite les conflits et les prises de conscience. Très précisément, au printemps de 1893, il hâte indirectement, et sans l'avoir voulu, la prise de conscience de classe chez les ouvriers catholiques, la formation d'un jeune clergé favorable au syndicalisme ouvrier, et l'opposition irréductible des patrons du Nord. Plus encore : tout en gardant ses préférences personnelles, il continue sciemment dans la voie qu'il a contribué à ouvrir involontairement. Son appui va désormais, sans hésitation, aux militants syndicalistes et à leurs alliés dans le clergé. Du mouvement ouvrier, dans sa nuance chrétienne, il ne partage pas les idées fondamentales, mais l'enthousiasme et la générosité. Il est devenu son allié «objectif». Leclercq pouvait-il rêver d'un meilleur appui ?

Le divorce moral avec les patrons du Nord.

La suite des événements du printemps de 1893 est connue. Chacun sa manière, l'abbé Talmy, H. Rolle, et avant eux, le Père Guitton l'ont racontée. Aussi serai-je bref.

La brouille avec les patrons du Nord s'envenime peu à peu. Leclercq, bien sûr, l'utilise au profit de son syndicat.

Les scrupules de Harmel, et ses convictions profondes, restent toujours les mêmes. En novembre, il écrit à l'abbé Pottier :

«On me disait au Congrès que vous étiez adversaire absolu des syndicats mixtes. J'ai observé qu'ils sont difficiles, quelquefois impossibles, mais que vous ne les rejetez pas en principe»¹.

Avec les patrons, Léon Harmel se veut conciliant. Il est surtout maladroit. Le 28 août à Fourmies, il avait déclaré le plus sincèrement du monde :

«Le Congrès de Reims a salué dans le syndicat mixte le but à atteindre. Les comptes rendus de ce congrès sont remplis de ces idées et si [...] a voté les syndicats ouvriers chrétiens, c'est parce que trop souvent les patrons ont refusé leurs concours nécessaires pour ces organisations pacifiques et fécondes.»

Curieuse tentative de conciliation à l'égard des patrons qui, évidemment, sont sensibles à la seule critique. La visite qu'il rend quelques jours plus tard, en septembre, au cercle d'études sociales créé Tourcoing, entre temps, par l'abbé Six ne fait qu'aggraver les choses. Nouvelle aggravation avec la visite qu'Albert de Mun rend à son tour le 3 décembre au syndicat des Vrais Travailleurs : celle-ci prend l'allure d'une reconnaissance officielle².

Dans les faits, les camps se constituent d'une manière de plus en plus en tranchée. Au second congrès de Reims, en 1894, Léon Harmel, prié de donner son avis, réclame qu'on laisse la liberté d'essayer les deux formes de syndicats, «personne ne pouvant affirmer quelle serait dans l'avenir la forme la meilleure qui réaliserait la justice.» Mais, cette fois, l'abbé Six appuie nettement Leclercq en faveur des syndicats séparés. Les patrons du Nord, qui estiment que certaines questions brêlantes ne doivent pas être traitées devant les ouvriers, contre-attaquent au second congrès de Mouvaux : ils prennent à partie les cercles chrétiens d'études sociales où, selon eux, on parle de tout trop librement. Cette fois, c'est la lutte ouverte avec Harmel. Elle est envenimée par un compte-rendu du *Nouveau Moniteur de Rome* qui résume en cinq propositions les «erreurs» des patrons du Nord. Dans son journal *Le Peuple*, Leclercq en profite pour mettre ces derniers en demeure de réfuter les cinq propositions. Enfin, c'est la rupture lorsque, le 18 septembre, Louis Tiberghien prie l'abbé Six de ne plus remettre les pieds dans ses établissements.

Le divorce moral entre Léon Harmel et les patrons du Nord était déjà un fait acquis, douloureusement ressenti de part et d'autre, ainsi qu'en témoigne une lettre de Féron-Vrau, dont je cite de longs extraits en annexe. Cette lettre,

¹ Lettre du 3 octobre 1893

² TALMY, *L'Association catholique des patrons du Nord*, p. 165

postée de Vichy où Féron-Vrau se trouve en cure, constitue un document capital pour qui veut comprendre la mentalité et l'attitude des patrons du Nord.

De son côté, l'abbé Six, convaincu de l'utilité de sa mission au sein d'un syndicat mixte, éprouve des scrupules de conscience croissants depuis le printemps 1893. Deux mois après le premier congrès de Reims, le 17 juillet, invité au premier congrès de Mouvaux à traiter de la religion dans l'usine, il loue la confrérie. Mais il avait déclaré au préalable :

«L'entrée de la religion dans l'usine suppose préalablement la suppression de certains abus que le développement trop rapide de l'industrie a amenés fatalement dans les usines. Je dis préalablement. En effet, ou bien la religion, en entrant dans l'usine tolérerait ces abus ou elle les abolirait. Si elle les tolérait (hypothèse impossible, évidemment) elle semblerait les consacrer. Si elle les abolissait, comme l'abolition de ces abus parfois enracinés ne se ferait pas sans une certaine sévérité que nécessite toute répression d'ordre matériel ou moral, la religion en souffrirait dans l'esprit de l'ouvrier. Elle n'aime pas jouer un rôle qui ressemble un peu à celui du gendarme»¹.

Vers le même moment, l'abbé Six fonde un cercle d'études sociales où se forme un militant de marque, J. Decoopman, qui, dès janvier 1894, inaugure des réunions de masse. L'abbé lui-même évolue de plus en plus nettement vers la démocratie : il fonde en mai 1894 la revue doctrinale *La Démocratie chrétienne*, à laquelle collaborent le Père Dehon, directeur spirituel des œuvres du Val des Bois, les abbés Bataille, Glorieux et Vanneufville. Il trouve des appuis financiers, notamment auprès de Thiriez, filateur à Loos, l'industriel dont Harmel se sent le plus proche. Chassé en septembre 1894 des usines de Tiberghien, il est, à la suite d'une démarche des patrons, nommé par Mgr Sonnois à l'autre bout du diocèse. Il s'incline, mais son esprit combatif n'en est évidemment pas diminué : pendant quinze ans, sa revue tente de réconcilier l'Eglise et le peuple, d'assurer la formation de militants ouvriers, d'aider à la fondation de syndicats ouvriers².

L'arbitrage du Saint Siège, la réconciliation de 1895 entre Léon Harmel et les patrons du Nord apportent quelque apaisement mais ne changent rien au fond des choses. Les patrons du Nord continuent manifester leur hostilité aux syndicats ouvriers. On sait que, sous une forme nouvelle et avec d'autres protagonistes, le conflit renaît après la guerre : cette fois, la C.F.T.C. est directement menacée.

Rôle de Léon Harmel dans le développement du syndicalisme chrétien. L'hypothèque de la Démocratie chrétienne.

Il est difficile d'apprécier avec exactitude le rôle de Léon Harmel dans le développement du syndicalisme ouvrier chrétien, dans le Nord en particulier. A partir de 1893, il agit en sa faveur en aidant à la formation d'un clergé favorable (dont certains membres se retrouvent régulièrement aux sessions annuelles du Val), en se détournant des patrons, en se rapprochant des militants ouvriers.

Mais l'hypothèque politique de la *Démocratie chrétienne* pèse sur les débuts du syndicalisme chrétien et rend toute appréciation extrêmement délicate. Léon Harmel, en ce domaine, porte sa part évidente de responsabilité. Il faut se garder, toutefois, de l'exagérer : l'optique d'un syndicaliste ouvrier comme Leclercq est comparable à la sienne. L'un et l'autre sont impressionnés par les succès de la *Ligue démocratique belge*. Harmel, pour sa part, songe bien, en septembre 1893, à la formation d'un parti ouvrier chrétien³. Il est très impressionné par le congrès catholique ouvrier de Bruxelles (24-25 septembre). Il le dit à Helleputte⁴. Il pense néanmoins, à ce moment et par la suite, qu'il faut d'abord obtenir des ouvriers qu'ils se syndiquent, ensuite créer des unions régionales et n'envisager la création d'un parti que comme couronnement de l'action.

Toutefois, cette orientation politique existe bien. Elle constitue une gêne pour le syndicalisme chrétien naissant. Parce que, dès l'origine, la *Démocratie chrétienne* est l'affaire d'éléments non-ouvriers (journalistes,

¹ *Ibid.*, p. 161-162

² Cf. *Ibid.*, p. 178-179

³ Voir la lettre à G. Ardant, 7 septembre 1893, citée par GUITTON, *op. cit.*, T II, p. 76. Les considérations de ce dernier, qui estime que le mot parti, employé par Harmel, n'a pas un sens rigoureux et tranché, sont justes. Il est exact, également, que Harmel prêche la prudence : le 13 octobre 1893, il fait savoir à l'abbé Garnier que son programme est « trop compliqué, trop interrogatif pour des ouvriers ». Le lendemain, il reprend la plume pour lui dire qu'il se défie d'une action politique prématurée au sein d'un parti constitué : « Faisons l'union et quand elle sera faite (ce ne sera pas pour demain) nous emboucherons la trompette. »

⁴ Lettre du 29 septembre 1893

intellectuels, prêtres, Léon Harmel lui-même) plus que d'ouvriers eux-mêmes. Il s'ensuit une confusion qui disperse les énergies et empêche la définition d'une ligne de conduite claire. En 1890, à Lyon, se tiennent au moins trois congrès nationaux parallèles. En 1898 encore, dans cette même ville, deux congrès nationaux se réunissent en même temps : l'un nationaliste, l'autre social. L'hypothèque n'est levée qu'en 1902, avec l'échec définitif de la *Démocratie chrétienne* en tant que mouvement politique. Mais Harmel n'est pas le seul responsable du temps perdu.

Si l'on veut essayer d'apprécier globalement son influence sociale dans la région du Nord, il convient de tenir compte des phases successives de son action, qui s'est exercée dans des directions très différentes sinon opposées. Dans un premier temps, il a favorisé le développement des œuvres d'usine et des syndicats mixtes. Quand il abandonne cette voie, les patrons du Nord refusent de le suivre : ils entravent le développement des syndicats ouvriers. Harmel est indirectement responsable de cette attitude. Dans une seconde période, à partir de 1893, il contribue à orienter le syndicalisme ouvrier dans la voie politique, ce qui constitue un obstacle à terme. Mais il n'est pas le seul à agir ainsi, il s'en faut de beaucoup. Comme, par ailleurs, il a collaboré sincèrement avec les militants ouvriers du Nord et que, après 1900, il n'exerce plus d'influence notable, je m'avoue impuissant à établir le bilan final de son action. Que les syndicats ouvriers chrétiens se soient développés très lentement dans le Nord avant 1914 est un fait. La part exacte de responsabilité de Léon Harmel dans cette situation, je ne puis la dire.

Echec du syndicalisme chrétien à Reims.

À Reims, le contexte et les résultats sont très différents. Les syndicats mixtes créés, avant 1893, dans le cadre de l'*Archiconfrérie*, n'ont jamais eu que des effectifs squelettiques et une vie de quelques années seulement.

Au printemps de 1893, les ouvriers des cercles créent un syndicat ouvrier dans le textile. Mais il n'atteint jamais l'effectif de deux cents membres, il vivote et, finalement, disparaît en 1911.

Diverses raisons peuvent être invoquées. La politisation du mouvement a pu jouer, mais, ici, il ne s'agit nullement de *Démocratie chrétienne*, bien au contraire. En 1892, le *Comité républicain ouvrier pour la défense des libertés sociales* présente aux municipales une liste sur laquelle ne figurent que deux ouvriers (dont Robert), les autres candidats étant, en majorité, des patrons ! Toutefois cela ne gêne pas le succès du congrès l'année suivante. Plus grave est sans doute l'alliance électorale de 1896 : l'industriel très conservateur Noirot est alors porté à la mairie à la suite de l'alliance, déjà signalée, des catholiques et des républicains modérés, tous unis contre la liste radicale-socialiste et socialiste. Il se peut que le réflexe de classe ait détourné les ouvriers d'un syndicat qui pouvait apparaître comme l'allié d'une coalition de droite.

C'est bien, en tout cas, la protection trop évidente des patrons et du haut clergé qui a dû rendre impossible l'essor du premier syndicat ouvrier chrétien de Reims. Il a été victime d'une sollicitude trop attentive de ses «parrains», l'abbé Delozanne et Prudhommeaux, et aussi de celle de l'Archevêché : il est arrivé à Mgr Langénieux d'écrire à des patrons pour leur recommander ces ouvriers. Ce n'était pas absurde, puisque l'un des objectifs du syndicat lors de sa constitution était de faire embaucher ses membres par priorité. Mais les protections dont il jouissait ne pouvaient qu'écartier de lui les adhérents possibles¹. Il en résulte un double échec. Sur le plan religieux : en 1903, selon Harmel lui-même, *Notre-Dame de l'Usine...* «n'existe que sur le papier». Sur le plan syndical : le syndicalisme chrétien, n'a pas «pris» et la classe ouvrière, dans son ensemble, reste faiblement organisée puisque trois mille ouvriers seulement sur vingt-deux mille adhèrent à la C.G.T.²

L'exemple de Reims montre, avant tout, que le syndicalisme ouvrier, quel qu'il soit, ne peut s'épanouir que loin de toute protection, patronale ou ecclésiastique. La bonne volonté des «protecteurs» n'est pas en cause mais, contrairement à ce que pensait Léon Harmel, la liberté ouvrière ne peut absolument pas s'accommoder de la moindre trace de paternalisme³.

¹ D'après FIFIS, *op. cit.*, et les *Annales de Notre-Dame de l'Usine*, 1894, no 1. p. 13

² Lettre du 16 juillet 1903 à Dombrey-Schmitt

³ Ce qui ne signifie pas que le climat social de Reims soit mauvais pour tous. En 1904, les Jésuites de l'*Action Populaire* s'y installent (ils avaient dû quitter Lille parce que le Père Leroy avait écrit dans la revue de l'abbé Six, ce qui avait déplu aux patrons du Nord). En 1911, du 13 au 15 août, ils organisent trois journées syndicales où l'on voit côte à côte trois délégués du Val et des militants ouvriers du Nord (il y a même un Belge). Le plus important est Charlemagne Broutin, cheminot d'Hellemmes les Lilles, futur président de la fédération C.F.T.C. de la Métallurgie. (Cf. *Les Echos*, 1911, p. 187-189)

L'action de Dombroy-Schmitt, qui s'est développée de manière très différente dans les Ardennes jusqu'en 1895 puis dans le Pas-de-Calais partir de 1902, en apporte également la preuve.

Dombroy-Schmitt est un employé de Charleville, qui admire Léon Harmel et ses méthodes et qui, même lorsqu'il réside à Douai, garde le contact avec lui¹. En 1893 et 1894 il participe aux congrès de Reims.

Son action publique commence au printemps de 1893 par une conférence contradictoire, en mars, avec J.-B. Clément. Son ambition est alors d'organiser les ouvriers chrétiens des vallées de la Meuse et de la Semoy face aux socialistes, très actifs².

Notre-Dame de l'Usine s'est implantée dès 1891 grâce à la protection de la *Société industrielle des patrons chrétiens*. Alors commencent à se créer une série de confréries, dont les plus importantes sont celles de Charleville (cent trente membres en août 1891) et de Gespunsart, centre de clouterie artisanale et patrie de Mgr Péchenard (elle groupe cinquante-sept hommes et quatre-vingt-onze femmes en août 1892). A ce moment, dans une atmosphère de grèves et de luttes sociales, ce sont pourtant la propagation de *La Croix* et les retraites fermées qui constituent les principaux objectifs. Le syndicalisme mixte paraît seul possible³.

En 1893, l'atmosphère change. De nouvelles sections apparaissent, mais avec des préoccupations nouvelles. Celle de Saint Menes, constituée en avril avec une soixantaine d'hommes, surmonte le handicap que représente la dispersion des travailleurs à domicile : des commissions se constituent pour étudier les questions prévues au congrès de Reims⁴. A Aiglemont, qualifiée de «petite citadelle du socialisme» un syndicat purement ouvrier apparaît par exception.

1894 est une grande année : *l'Union démocratique des Ardennes* se constitue «en dehors de tout parti politique»⁵. Sous la présidence de Dombroy-Schmitt, elle rassemble divers organismes, créés ou à créer, qui sont tous des « associations ouvrières à base religieuse » : « cercles chrétiens d'études sociales, syndicats mixtes ou autres.» Le journal officiel du mouvement est *La Croix des Ardennes* (fin 1894). Mais son véritable organe est *La Vérité sociale*, journal ouvrier dirigé par Dombroy-Schmitt : en 1894 et 1895, il publie trente-neuf numéros et groupe jusqu'à onze cents abonnés. Les cercles d'études constituent l'activité essentielle : il s'agit d'aider les ouvriers à se former, à prendre conscience des questions relatives au salaire, au repos du dimanche, aux types de rémunération.

La création d'une boulangerie coopérative à Charleville complète cet effort d'éducation sociale. Pour Dombroy-Schmitt, comme pour Léon Harmel, la formation importe plus, en effet, que l'organisation syndicale elle-même. Ils pensent alors que le passage au syndicat se fera de lui-même. En cela ils se trompent.

Comme raisons de cet échec, on pourrait invoquer le départ de Dombroy et la disparition de *La Vérité Sociale*. *Le Peuple Ardennais*, qui prétend le remplacer, ne paraît qu'à partir de 1899; il a un caractère nettement moins ouvrier. Il s'intéresse surtout à la politique, donnant dans l'antisémitisme le plus violent.

Tout de même, il est curieux de voir, entre 1895 et 1900, les cercles d'études sociales se multiplier et organiser de grandes réunions, sans que le syndicalisme lui-même se développe. A Fumay, où un cercle vient de se créer et réunit quatre cents adhérents, une grande fête se déroule le 3 décembre 1899, avec la participation de Léon Harmel, de Leclercq et des abbés démocrates Gayraud et Naudet. Leclercq déclare qu'il faut gagner les prochaines élections. Le représentant du cercle de Mohon salue la parution du n° 1 du *Peuple Ardennais*, mais

¹ En 1911, il publie une brochure sur le Val des Bois

² L'histoire de *Notre-Dame de l'Usine* et du syndicalisme chrétien dans les Ardennes cette époque cf. les *Annales de Notre-Dame de l'Usine*, la rubrique ouvrière de *La Vérité sociale*, journal de Dombroy-Schmitt en 1894-95 puis *le Peuple Ardennais* à partir de 1899. Voir aussi ROLLET, *op. cit.*, p. 397-399.

³ Confréries constituées en dehors de Charleville et Gespunsart : en 1891, Mohon, Cons-la-Grandville; en 1892, Illy, Mazerny

⁴ Lettre de Harmel à A. Bonhomme, le 14 avril 1893

⁵ *Annales de Notre-Dame de l'Usine*, octobre 1894. A cette date, un syndicat ouvrier chrétien est constitué à Charleville

c'est tout. Nul ne parle syndicat. Je pense que la protection patronale et l'emprise du clergé empêchent ici, comme à Reims, le passage au syndicalisme ouvrier. Ce qui ne signifie pas que tout soit perdu pour l'avenir. Après la première guerre mondiale, un syndicat ardennais chrétien de métallurgistes sections multiples se constitue : l'effort de sensibilisation avait tout de même, vraisemblablement, porté ses fruits¹.

Un succès pour Dombroy-Schmitt : la création du Syndicat indépendant des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Cet échec, au moins temporaire, est d'autant plus patent que le même Dombroy-Schmitt connaît, par la suite, une certaine réussite dans l'action syndicale : en 1902, il fonde le *Syndicat indépendant des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais*.² Je ne puis, ici, étudier en détail l'histoire de ce syndicat, dont j'ai vainement cherché la trace dans la bibliographie relative au syndicalisme. Tout indique pourtant, avec une grande netteté, que ce n'est un syndicat ni «rouge» ni «jaune» : il doit s'agir de la première forme du syndicat C.F.T.C.³. Le premier point est évident : Basly et Lamendin sont les ennemis jurés du *Travailleur Libre*, organe de Dombroy-Schmitt. Ce dernier, pour constituer son syndicat, a profité d'une grève, qui a échoué, en 1902 ! Basly a tellement mal mené son affaire que *Le Travailleur* lui-même, organe du P.O.F., l'accuse d'avoir fait de la politique et non du syndicalisme, ce qui a mené les mineurs au désastre⁴.

Le Syndicat indépendant des Mineurs n'est pas non plus un syndicat «jaune». Dans une lettre à l'abbé Guidé, Dombroy-Schmitt écrit :

«En ce qui concerne les jaunes, je n'ai jamais correspondu avec eux, je n'ai jamais rencontré Biétry que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu, avec lequel je n'ai jamais correspondu»⁵.

Il précise que soixante-deux membres sur soixante-trois du conseil syndical ont repoussé la proposition, faite par un de ses membres, de se rendre à une invitation des jaunes à Lille.

Les précisions que j'ai trouvées par ailleurs confirment qu'il s'agit bien d'un syndicat «indépendant», comme son titre l'indique. En 1906, un certain Delcourt rédige une thèse pour le doctorat de droit intitulée *De la condition des ouvriers dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais*. Il y indique clairement l'existence de trois syndicats : l'un affilié à la C.G.T., qui est en recul; un syndicat jaune qui s'est effondré après une montée en flèche éphémère lors de sa création consécutive à la grève de 1902; enfin le syndicat «indépendant» créé à la même date et en voie de développement⁶. *Le Travailleur libre*, de son côté, parle de l'élection d'un délégué mineur «indépendant» le 28 avril 1907 et précise que les jaunes n'ont pas présenté de candidat.

Ce même journal permet de se faire une idée de l'importance et de la nature des activités du syndicat indépendant des mineurs. Il donne le calendrier des réunions et conférences de Dombroy-Schmitt en janvier - février : trente-neuf au total, dont quelques-unes en dehors du bassin houiller. Fin février, le nombre des sections est passé à quatre-vingt-quatorze contre quarante-cinq six mois auparavant. En dehors de la mine, d'autres syndicats se créent : le plus important est celui des *Tisserands du Cambrésis*⁷.

Les activités comprennent un effort systématique de formation et débordent largement sur le terrain de la mutualité : on sent là l'influence indirecte de Léon Harmel. Quarante-trois cercles d'études ont des réunions mensuelles. Des conférences populaires répandent les idées mutualistes. Un *Secrétariat du Peuple* traite quatre-vingts à cent affaires par mois. A quoi s'ajoutent diverses caisses (chômage, décès), une œuvre de jardins ouvriers et un effort pour rendre les mineurs propriétaires des maisons que le syndicat fait

¹ En février 1908, Dombroy-Schmitt et les responsables du syndicat de mineurs qu'il a constitué en 1902 dans le Pas-de-Calais effectuent un véritable «raid social» de trois jours dans les Ardennes.

² Les *Echos*, 1^{ère} année, p. 67, janvier 1906

³ A Paris, je n'ai pu obtenir confirmation du fait. Mais le siège national et les principaux militants du syndicat sont dans le Pas-de-Calais ». J'ai écrit à Catoire : pas de réponse.

⁴ N° du 24 décembre 1902

⁵ Lettre du 26 octobre 1906, conservée au Val des Bois dans un dossier intitulé «Varia» par le Père Guitton

⁶ Ce livre de plus de 200 pages paraît sérieux. Certes, il est orienté, favorable à Dombroy, anti-cégétiste (tout en reconnaissant les résultats de Basly et Lamendin depuis 1893) et violemment anti-jaune. Il contient toutefois une amorce de travail critique, notamment sur les effectifs (p. 162-174). Pour les cégétistes, après examen des cotisations fédérales et de la répartition des voix des syndicats dans les délibérations nationales, il conclut à 2.950 cotisants (alors que *L'Ouvrier mineur* en indique 34.556). Pour les «indépendants» il parle de près de 5.000 membres, mais précise qu'il s'agit là d'une estimation de Dombroy. Quant au syndicat Sainte-Barbe, après avoir compté, selon ses partisans, jusqu'à 6.000 membres au début, il est rentré dans l'ombre : ses membres, près de 500, ne constituent plus qu'un état-major sans troupes, qui ne s'occupent plus que des caisses de chômage.

⁷ Je n'ai pu avoir communication à la B. N. que du seul premier semestre 1907 du journal *Le Travailleur Libre*, «organe des syndicats indépendants, professionnels et mutualistes paraissant le dimanche». Le n° du 6 janvier 1907 est le 354^{ème} (8^{ème} année).

construire¹. En somme, Dombrey-Schmitt applique les idées de Léon Harmel. Mais, cette fois, il a fondé le syndicat pour commencer : la leçon de l'échec de 1895 n'a pas été perdue.

Simple employé, ne pouvant exercer aucune «protection» sur les mineurs, Dombrey-Schmitt, qui ne peut être suspect d'aucune collusion avec les patrons, a pu, dans le Pas-de-Calais, exercer une influence que Léon Harmel n'a jamais eue à Reims. D'autre part, à l'égard des jaunes, il manifeste d'emblée une méfiance totale. Léon Harmel, au contraire, fait confiance à leur principal protecteur, Delcourt-Haillot, patron et homme d'oeuvres de Valenciennes, c'est-à-dire tout le contraire d'un militant ouvrier. Il manifeste pour Biétry un intérêt réel en juillet 1903. Sa confiance, à vrai dire, est de courte durée. Dès le 10 août, il se méfie de lui, mais pour une raison inattendue : Biétry n'est pas un homme sérieux, parce qu'il gaspille l'argent qu'il reçoit et «fait la noce avec des femmes.» A partir de septembre, il n'est plus jamais question de ce personnage dans la correspondance du Val.

Il serait trop facile d'opposer la clairvoyance et la rectitude de Dombrey-Schmitt à l'aveuglement et aux hésitations de Léon Harmel : ce dernier était loin du Pas-de-Calais et nombre de catholiques ont eu une attitude favorable aux jaunes, et d'abord *l'Action populaire*².

Ce que Dombrey-Schmitt doit à Léon Harmel.

Il serait injuste également d'oublier que les idées que Dombrey-Schmitt applique chez les mineurs à partir de 1902 proviennent tout droit de son modèle. Je conclus donc, dans ce cas précis, à une forme de fécondité sociale indirecte de Léon Harmel.

Le syndicalisme agricole : fondation du Syndicat agricole de Champagne.

Dans le domaine du syndicalisme agricole, par contre, Léon Harmel a pu exercer une influence directe. Il ne rencontrait pas les mêmes obstacles que dans le monde ouvrier. Mais son effort n'a rien d'original : il se place dans le sillage de Gailhard-Bancel et de ses « syndicats mixtes »³.

Le premier syndicat «blanc» aurait été créé en Champagne par le curé d'une paroisse du Vignoble, vraisemblablement Chamery⁴. L'élan véritable est donné par une conférence publique à Warméville, faite par M. de Boham, «cultivateur à Fresnes», le 22 avril 1893. C'est Harmel qui a réclamé cette conférence (dans laquelle il est question de l'emploi des engrais chimiques).

Le 16 octobre 1894, Léon Harmel convoque de Boham à une réunion restreinte qui se tient à Reims, sur la demande de Mgr Langénieux⁵. Le 5 novembre, avec l'aide de Garnot, syndicaliste agricole de la Manche, le *Syndicat agricole de Champagne* est créé au Val des Bois : ce lieu de réunion deviendra habituel. A partir de 1902 le syndicat se développe rapidement. A cette date, il groupe mille six cent cinquante adhérents. En 1911, il en compte près de cinq mille. Le crédit agricole est en pleine prospérité : cinquante caisses rurales en 1906, cent vingt-cinq en 1911 avec un chiffre d'affaires dépassant le million. La défense des intérêts matériels des propriétaires constitue l'essentiel : achat en commun d'engrais, de tourteaux, de charbon ; fonctionnement de coopératives de production, comme la coopérative viticole de Chamery ou la laiterie d'Avaux. Mais l'abbé Peters, aumônier du syndicat, obtient que l'on s'occupe d'autres intérêts. Le *syndicat des ménagères et des fermières d'Avaux*, avec ses cours d'études ménagères, prélude à la création de *l'Œuvre de l'enseignement ménager* et du *Cercle*

¹ d'après DELCOURT, *op. cit.*, p. 194

² Le 2 juillet 1903, Léon Harmel écrit à l'abbé Brière, alias P. Edouard, défenseur des jaunes: Vous avez sous la main une œuvre de première importance et du plus haut intérêt (souligné dans le texte). M. Biétry ferait bien de se mettre en relation avec Dombrey-Schmitt, Douai, 6 rue de l'Hippodrome et M. Delcourt-Haillot, 22 rue de la Poterne-Val. Nous avons été charmés d'entendre M. Biétry qui est un homme de valeur et de toute confiance... Malgré tout, je ne puis entrer dans votre comité. J'ai des charges qui dépassent mes forces.» Le 10 août, Léon Harmel écrit à G. Ardant : «Nous avons voulu faire la propagande en faveur de M. Biétry pour que des syndicats indépendants s'affilient à lui. Or, on me dit qu'il a laissé sa femme et ses enfants dans la misère et fait la noce avec des femmes et l'argent qu'on lui donne.» Le 7 septembre, il convoque le Père Brière pour une explication. Après quoi, il n'est plus jamais question de Biétry.

³ Parmi les leaders du syndicalisme agricole, celui à qui Léon Harmel écrit le plus souvent est Louis Milcent, avec qui il avait travaillé à la direction de *l'Œuvre des Cercles*.

⁴ Lettre à G. Ardant, 22 août 1892

⁵ Réunion du cercle des catholiques pour prévoir l'action pour l'année 1895

des fermières. Tout cela paraît exceptionnel dans ce type de syndicat qui s'est surtout préoccupé d'achats en commun¹.

Par ailleurs, l'aumônier s'efforce de développer la confrérie; il encourage les nuits d'adoration à Montmartre et les retraites fermées Cormontreuil. En 1905, *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier*, qui a échoué dans son domaine propre, se ruralise en devenant *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine et des Champs*².

La Meuse constitue un champ d'action voisin de la Champagne qui prend de l'importance à partir de 1896. Le jeune curé de Chaumont-sur-Aire donne l'élan : pour constituer une caisse rurale, il fait venir Dombrey-Schmitt qui donne quatre conférences (Dombrey-Schmitt s'était mis à la disposition de l'évêque de Verdun pour le développement des œuvres agricoles du diocèse). Peu de temps après se tient un minuscule congrès. Léon Harmel parle en présence de l'évêque du lieu et de Mgr Enard, évêque de Cahors : c'est une «révélation». Le chanoine Dehon traite ensuite de l'éducation sociale du clergé. A la fin de l'année, les curés de la Meuse avaient fondé quarante syndicats communaux. Toutefois celui de Chaumont-sur-Aire n'existe toujours pas. De Boham s'occupe de sa constitution en mars 1898. Dès lors, le syndicalisme rural s'implante sérieusement dans la Meuse³.

L'efficacité de Léon Harmel s'est révélée évidente : directement et par l'intermédiaire de de Boham, dont il a su discerner la compétence. Mais la tâche était plus facile qu'en milieu ouvrier, dans la mesure où il n'avait pas eu à s'occuper des salariés agricoles.

Je mentionne pour mémoire une œuvre à laquelle Léon Harmel a pourtant consacré une partie importante de son temps, à Paris : *l'Union Fraternelle du Commerce et de l'Industrie*, créée en 1891 et destinée regrouper tous les patrons, trop tièdes au point de vue religieux ou trop timides au point de vue social pour adhérer à *l'Oeuvre*. H. Rollet a dressé le bilan de cette association qui, en raison des réticences de ses membres, ne prit jamais la forme syndicale⁴. Elle semble avoir favorisé la vie religieuse de ses membres et une certaine moralisation du commerce.

¹ Récit établi d'après les *Echos*, 1906, (1ère année) p. 57 et 61. Les ouvriers de la maison Harmel peuvent adhérer au *Syndicat agricole et viticole de Champagne*, bénéficier de ses achats en commun et de la vente, A prix réduit, des produits de ses coopératives. Cf. aussi Jean JEANNELLE, *le syndicat agricole de Champagne*, 1927

² Après une disparition de plusieurs années, les *Annales* reparaissent en 1905 sous le nom d'*Annales de Notre-Dame de l'Usine et des champs*, parution épisodique, qui est due A *l'Action populaire* : elle donne une grande importance aux questions rurales et aux caisses ouvrières A développer sur le modèle des caisses rurales.

³ Voir la brochure de l'abbé MAZELIN, *Un curé et ses oeuvres rurales*, parue dans la collection jaune de *l'Action Populaire*, p. 131 sq

⁴ ROLLET, *op. cit.*, p. 555-559